La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) publie son rapport annuel sur la Protection sociale en France et en Europe en 2013, dernière année disponible des comptes. Malgré plusieurs années marquées par une faible croissance du produit intérieur brut (PIB), entre 0,2 % et 0,7 % en volume, la réduction du déficit de la protection sociale se poursuit, sous l'effet d'une dynamique modérée des dépenses.

Les dépenses de protection sociale représentent 715 milliards d'euros en 2013, soit 33,8 % du PIB. Les prestations constituent la majeure partie des dépenses, avec 672 milliards d'euros, soit 31,7 % du PIB. Elles augmentent à un rythme de 3,0 %, proche de celui observé entre 2010 et 2012, mais moindre que celui des années 2000-2009, où elles enregistraient une hausse moyenne de 4,6 %. Parmi les principales prestations, la croissance des dépenses de santé (37 % du total des prestations), poursuit sa décélération amorcée en 2005, pour s'élever à 232,8 milliards d'euros. Quant aux dépenses liées à la vieillesse-survie (46 % du total des prestations), elles atteignent 307,5 milliards d'euros. Elles continuent de progresser à un rythme soutenu en raison des flux importants de départs à la retraite.

En 2013, les ressources de la protection sociale augmentent plus fortement que l'ensemble des emplois, entraînant une baisse du déficit de la protection sociale.
Celui-ci s'élève à 7,9 milliards d'euros en 2013, après 11,6 milliards d'euros 2012. Il est désormais trois fois inférieur au niveau record enregistré en 2010 (-21,9 milliards). Cette réduction s'explique par des recettes de protection sociale en hausse de 3,0 % alors que les dépenses progressent de 2,4 %. Le relèvement des taux de cotisations retraite et la réforme des règles d'exonération des cotisations sociales sur les heures supplémentaires intervenus courant 2012 ont contribué, en partie, à soutenir la croissance des recettes en 2013.

Au-delà de l'analyse de la protection sociale par risque, ce rapport présente, pour la première fois, une évaluation des dépenses totales consacrées à la politique familiale. Celles-ci représentent environ 4 % du PIB, soit entre 75 et 94 milliards d'euros, selon les conventions retenues. Ces dépenses sont constituées principalement des prestations légales liées à la famille et à la maternité, des droits familiaux de retraite et des mécanismes fiscaux.

Enfin, au niveau européen, les dépenses de protection sociale, qui

représentent en moyenne près de 30 % de la richesse de l'Union, augmentent moins rapidement depuis 2009, par rapport à la dynamique observée au cours des années 1996-2007. Cette tendance témoigne des politiques de maîtrise des dépenses publiques mises en œuvre par les États membres.

Si la crise de 2008 n'a épargné aucune économie, elle a aggravé les inégalités entre pays européens et fragilisé des groupes de population, notamment les jeunes, particulièrement touchés par l'augmentation massive du chômage. Les différents systèmes de protection sociale peinent, en effet, à stabiliser les effets de la crise pendant une période aussi prolongée. La situation est toutefois loin d'être homogène en Europe : les pays ont connu des trajectoires bien différentes et les clivages Nord-Sud se sont accentués.